



## Compte rendu Réunion du 25.08.2015



Étaient présents:, J. Parisi, M. Petit, P. Petit, L. Tafani.

Absences excusées: O. Agostini, , JC Erades, S. Rizzo, E. Valli

Procurations données : JJ Beauvarlet à P. Petit , O. Maisetti à M. Petit, P. Zamponi à J. Parisi.

- Un bilan rapide du tournoi d'été a été fait ; plus de participants (295) qu'en 2014 alors que l'on constate des baisses significatives chez nos voisins proches. Encore bravo à Paule et Cécile.
- Les dates des tournois de la saison 2015/2016 ont été déterminées :
  1. Du 19 Décembre 2015 au 24 Janvier 2016
  2. Du 11 au 26 Juin 2016
  3. Du 06 au 21 Août 2016

Sous réserves d'homologation par la ligue de Corse, de la validation des demandes de convention occasionnelles auprès du service des sports de la Mairie, et de la disponibilité des bénévoles et juge-arbitres pour les diriger.

- *La très bonne nouvelle du jour est la signature du contrat de travail de Mr Marc Antoine Sola à effet du 1<sup>er</sup> Septembre.* Champion de Corse 2015 et fort de ses années d'encadrement dans le club de Mezzavia, il occupera à compter de cette date le rôle de moniteur du club et encadrera notre école de tennis dès cette année. Une lettre d'information plus complète sera faite très prochainement afin d'informer tous les adhérents de sa venue et des objectifs que nous nous sommes fixés avec lui.
- Une baisse importante de toutes les cotisations a été décidée pour un montant total d'environ 7.000 € à effectif constant, ceci afin de rendre le plus accessible possible la pratique de notre sport tout en restant dans le cadre réglementé de la ligue Corse de tennis (Cf Annexe 1).
- Nous avons reçu la semaine dernière par recommandé A/R la convention de la mairie concernant l'utilisation de toutes les installations sportives de la ville. Après lecture approfondie, un grand nombre de questions restent en suspens concernant sa mise en pratique. Nous prenons rendez-vous au plus vite avec le service des sports afin de la compléter au mieux de leurs souhaits, dans la mesure où le dynamisme des bénévoles du club pour répondre aux attentes des 260 adhérents n'est pas rendu vain.

Le bureau réaffirme sa volonté de poursuivre définitivement le nouvel élan donné à notre club dans ces installations récentes.

Prochaine réunion à déterminer en Septembre juste avant le renouvellement des cotisations:

- Organisation du renouvellement des adhésions
- Mise en place d'un pôle compétition avec Marc Antoine
- Politique sportive autour de celui-ci
- ...

Pour le Comité Directeur,

Le Président Jean PARISI



**- Annexe 1 -**  
**Cotisations 2015/2016**



**Montant des adhésions 2015 / 2016 :**

• ADULTE	160 € (licence FFT incluse)
• ADULTE licencié dans un autre club	135 €
• COUPLE	240 € (licences FFT incluses)
• COUPLE licencié dans un autre club	190 €
• ETUDIANT / JEUNE (jusqu'à 25 ans)	70 € (licence FFT incluse)
• ETUDIANT / JEUNE licencié dans un autre club	55 €
• LICENCE ADULTE	27 €
• LICENCE ENFANT	18 €
• ECOLE DE TENNIS	160 € (licence FFT incluse)
• MINI TENNIS	120 € (licence FFT incluse)
• COTISATION ESTIVALE un autre club)	110 € (+27 EUR si non licencié dans
• 1 Invité Adhérent	5 €
• 5 Invités Adhérents	20 €